

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 16 janvier 2004  
(convocation du 5 janvier 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard  
M. GELLE Thierry à M. FLORIAN Nicolas  
M. LAMAISON Serge à M. BRANA Pierre  
M. MARTIN Hugues à M. PONS Henri  
M. ROUSSET Alain à Mme. CARTRON Françoise  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge  
M. BOCCHIO Claude à Mme. BRUNET Françoise  
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mlle. CHARBIT Myriam à Mlle. COUTANCEAU Emilie

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. FAYET Véronique  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. LOTHAIRES Pierre à M. MANSENCAL Alain  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean  
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel  
M. SAVARY Gilles à M. RESPAUD Jacques

M. BANAYAN Alexis à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 10 H 45)  
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 H 45)  
Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 H 45)  
M. GUICHOUX Jacques à M. DOUGADOS Daniel (jusqu'à 10 H 50)  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 11 H 15)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Acquisition de matériels roulants - Appel d'offres - Autorisations**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En vue d'assurer partiellement le renouvellement des véhicules et engins existants des 9 circonscriptions de voirie et de l'unité "parc matériel voirie" (camions bennes, remorques, point à temps, saleuses, compresseurs, etc), ou de pourvoir à de nouveaux besoins, il s'avère nécessaire de prévoir l'acquisition d'une tranche de matériel roulant de voirie à hauteur de 1.274.500 € TTC, destinée à couvrir les besoins exprimés en 2003.

A cette fin, il est nécessaire de lancer un dossier de consultation des entreprises en forme d'appel d'offres ouvert en 16 lots, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics, avec publicité au niveau européen, conformément aux dispositions de l'article 40 III dudit Code, eu égard au montant de l'opération.

Les lots se définissent comme suit :

	<b>DESIGNATION DES MATERIELS</b>	<b>ESTIMATION TTC PAR LOT</b>
<b>LOT N°1</b>	11 fourgonnettes à moteur bicarburation (segment B2)	127 400
<b>LOT N°2</b>	1 fourgon tôlé de 800 kg de charge utile à moteur Diesel	30 500
<b>LOT N°3</b>	1 fourgon tôlé de 3,5 T de PTAC à moteur diesel	35 500
<b>LOT N°4</b>	1 châssis porteur de 3,5 T de PTAC équipé d'une benne	28 000
<b>LOT N°5</b>	1 châssis porteur benne équipé d'un compresseur d'air et offrant 3,5 T de C.U.	50 000
<b>LOT N°6</b>	1 châssis porteur équipé d'une benne et d'une grue auxiliaire et offrant une charge utile de 3,5 T minimum	90 000
<b>LOT N°7</b>	1 châssis porteur de 15 T environ de PTAC équipé d'un PAT de 1500 l	126 000
<b>LOT N°8</b>	1 châssis porteur de 16 T de PTAC équipé d'un bras et d'une benne hydrauliques de classe 2	100 000

<b>LOT N°9</b>	2 châssis porteurs de 19 T de PTAC équipé d'un bras et d'une bienne hydrauliques de classe 2	220 000
<b>LOT N° 10</b>	2 chargeuses pelleteuses 4 X 4 de 7 T minimum en ordre de marche	144 000
<b>LOT N° 11</b>	1 chargeuse sur pneus 4 X 4 de 1000 l	70 000
<b>LOT N° 12</b>	1 tracteur porte-outils équipé d'une faucheuse-débroussailleuse sur bras	80 000
<b>LOT N° 13</b>	2 chariots élévateurs thermiques diesel de 2,5T de capacité	80 100
<b>LOT N° 14</b>	1 remorque double-essieux porte-rouleau de 1 500 kg de charge utile	4 000
<b>LOT N° 15</b>	3 saleuses de 4 et 5 m3 sur berce amovible de classe 2	60 000
<b>LOT N° 16</b>	1 coffre à enrobés sur berce amovible de classe 2	29 000
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 274 500</b>

Les marchés seront conclus à prix global et forfaitaire. Leur durée sera de 20 semaines à compter de leur date de notification.

Estimée à un total de 1.274.500 € T.T.C. avec une marge maximale de tolérance de 5%, la dépense sera imputée sur les montants déjà inscrits au budget concerné – Compte 21571 – Chapitre 21 – Fonction 8220 - CRB O100 - Prg VEB00.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- entériner le dossier de consultation des entreprises (*dossier consultable par les Conseillers Communautaires au Service des Marchés Publics, Hôtel de la CUB, 13<sup>e</sup> étage, en application des articles L 2121-12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

et autoriser M. le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

- à signer les marchés à intervenir avec les prestataires qui auront émis les propositions économiquement les plus avantageuses en réponse à cet appel d'offres,

- à procéder, en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche de prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marchés négociés conformément aux dispositions de l'article 35 I 1<sup>o</sup> de ce dernier Code,

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2004,

Pour expédition conforme, par délégation,  
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 28 JANVIER 2004</b></p>
---

